

# APPEL À CANDIDATURES

Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
**Baronnies**  
en drôme provençale

## Résidence-mission 2025-2027

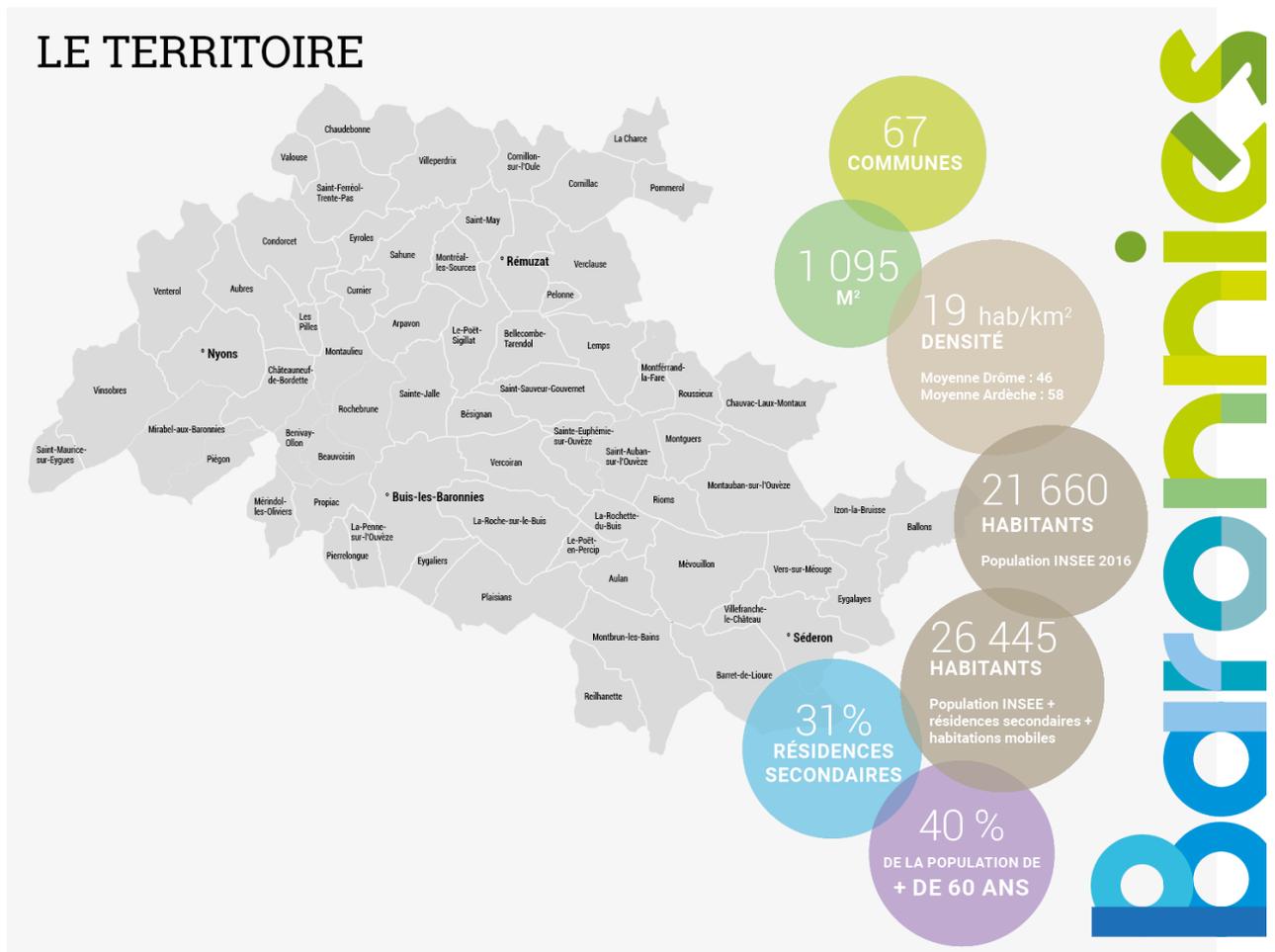
Action artistique et culturelle

Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (26)



# Les Baronnies

Dans le sud-est de la Drôme, les Baronnies se caractérisent par leurs paysages vallonnés et un climat provençal – villages perchés, gorges, cols, vallées... Territoire vaste, rural et divisé en vallées, les Baronnies s'avèrent riches en patrimoines naturels (productions agricoles, moyenne montagne, faune et flore, Parc Naturel Régional...) qui entraînent une forte attractivité touristique estivale.



Depuis 2017, la CCBDP regroupe 67 communes et 20 000 habitant.e.s. Au-delà de ses deux bourgs-centres – Nyons et Buis-les-Baronnies, la CCBDP compte de nombreux villages aux dynamiques culturelles et associatives fortes. Si la compétence culturelle reste exercée par les communes, la CCBDP s'est engagée, via la CTEAC (Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle), dans une démarche d'élaboration d'un Projet Culturel de Territoire (PCT) à horizon 2026.

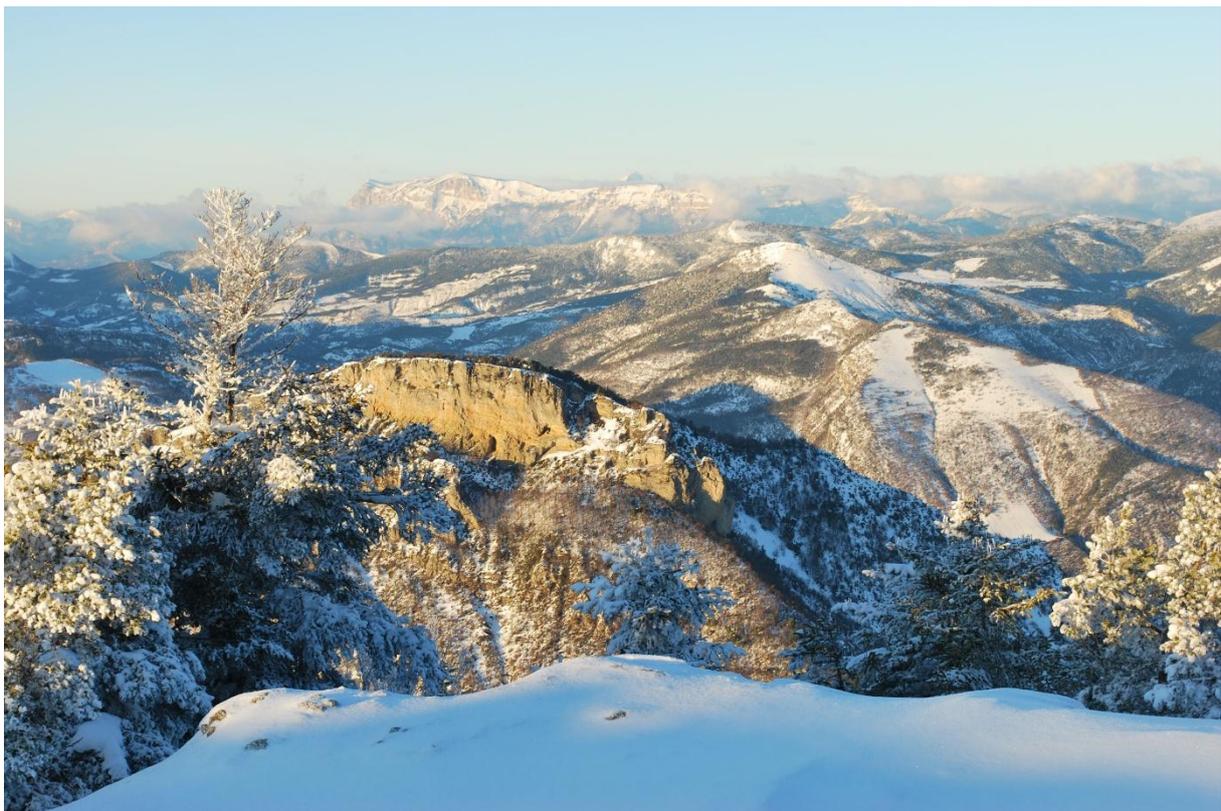
# Résidence-mission et coopération

---

Initiée en 2015 par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la CTEAC est un contrat signé entre la communauté de communes et de nombreux partenaires institutionnels<sup>1</sup> qui s'engagent à accompagner les projets d'Education Artistique et Culturelle et à promouvoir l'accès à la culture pour tous et toutes en milieu rural. Piloté par la CCBDP, le dispositif s'appuie notamment sur l'accueil en résidence d'une compagnie artistique sur le temps long. Le format dit de *résidence de territoire* tend aussi bien à mobiliser les compétences présentes sur le territoire qu'à introduire des pratiques artistiques nouvelles dans les Baronnies.

Forte de dix ans et trois conventions (2015, 2018, 2022), au cœur desquelles projets artistiques, compagnies, spectacles, parcours scolaires, fêtes, ateliers, arpentages se sont déployés dans les Baronnies, la CTEAC 2025-2028 cherche désormais à ancrer le réseau culturel et artistique local dans les pratiques culturelles du territoire.

La collectivité étant également engagée dans une démarche d'élaboration d'un projet culturel de territoire (PCT), qui vise à faire écrire collectivement une politique culturelle intercommunale, la résidence s'attachera à faire converger les acteurs du territoire vers une coopération durable.



*Pommerol (CCBDP)*

---

<sup>1</sup> La DRAC, la Région, le Département, la CAF de la Drôme – ainsi que des partenaires institutionnels tels que le PNR des Baronnies Provençales et l'Education Nationale.

# Format de la résidence

La résidence se déploie sur **deux années**, en prenant en compte toute la démarche d'écriture et de construction du projet en lien direct avec les acteur-ices du territoire. Le projet artistique se déploiera hors périodes estivales, entre septembre et juin.

L'enjeu central de la résidence-mission sera celui de l'**itinérance**, et proposera des modes d'actions prenant en compte une réflexion autour des mobilités. Ce geste de déplacement sera inhérent à la proposition et permettra d'adapter les actions selon les bassins de vie.

Enfin, le lien avec les habitant.e.s dans le format de la résidence sera continu, direct et prioritaire.

## Les attendus de la résidence :

- **UN FORMAT ITINÉRANT** – garantir une couverture territoriale équitable
- **UN PROJET COOPÉRATIF** – véritable cheffe d'orchestre, la compagnie accueillie sera chargée de la direction artistique de la résidence et devra se construire à partir de l'observation des dynamiques et réseaux existants localement
- **UNE PROPOSITION DE GOUVERNANCE** – construire la résidence-mission avec des ressources locales référentes, constituées en groupes de travail et par bassins de vie, en lien avec la médiatrice culturelle et le service CTEAC de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale
- **UNE MÉDIATION CULTURELLE AU CENTRE** – maintenir une présence continue et un lien direct avec les publics/les habitant.e.s ; participer à la vie culturelle locale avec des propositions gratuites, accessibles et ouvertes à tous.tes
- **DES SPÉCIFICITÉS CULTURELLES INTÉGRÉES** – faire converger une ou plusieurs spécificités territoriales avec le projet artistique (vautours, rivières, climat, oléiculture,...)
- **PENSER LA TRACE** - anticiper une proposition pour laisser une trace du projet (au-delà du temps de restitution)
- **UNE DIVERSITÉ DES APPROCHES CULTURELLES** – Favoriser les interdisciplinarités et la diversité des pratiques culturelles (oralité, culinaires, numériques,...)
- **UN CALENDRIER DE BASSE-SAISON** – Déployer le projet hors périodes estivales

# Objectifs de la résidence

Les objectifs :

- Rassembler autour d'une **thématique** commune les acteurs du territoire pour faciliter une relation durable avec les habitants en développant la médiation et la participation
- S'appuyer sur les **spécificités** des Baronnies : les marqueurs culturels (patrimoine matériel et immatériel, sociologie, économie, relief, activités...) le tissu culturel, social, associatif, le bloc communal (communes et CCBDP)
- Proposer aux **habitant.e.s** de vivre une expérience artistique, collective et pluridisciplinaire en lien avec des sujets de société ; repositionner les habitant.es comme acteurs et actrices de leur vie culturelle autour d'une offre de proximité, gratuite et ouverte à tous-tes
- Favoriser les **espaces de rencontre, d'expression**, de débat et d'information, en lien avec la démarche d'élaboration du Projet Culturel de Territoire
- Déployer une **offre et une présence artistique diversifiée et de qualité** sur l'ensemble du territoire de la CCBDP ; aller vers les publics/habitant.e.s situés hors des lieux culturels et des centres-bourgs
- **Dans une démarche EAC** (rencontrer, pratiquer, comprendre), développer un projet artistique pour « *aller vers* » les habitant.e.s : via l'itinérance, l'investissement de lieux hybrides, la mixité des pratiques et des publics

*Publics-cibles : enfants, jeunes et familles ; personnes éloignées des pratiques culturelles.*

# Calendrier

**Fin avril 2025** : Ouverture de l'appel à candidatures pour la résidence-mission 25-27

**Lundi 30 juin 2025, 12h** : **clôture des candidatures**

**Juillet 2025** : **Jury de sélection et annonce**

**Septembre 2025** : **Immersion**

Proposée en amont à la résidence d'écriture afin de permettre à l'équipe artistique de se familiariser avec le territoire et ses enjeux ; Rencontre avec les lieux, acteurs, élus locaux en vue d'initier les groupes de travail et les partenariats.

**Octobre - décembre 2025** : **Résidence d'écriture - Constitution de groupes de travail par bassin de vie**

**Janvier 2026 – Juin 2027** : **Déploiement de la résidence-mission**

La résidence s'étend sur deux années, temporalité qui permet de laisser infuser suffisamment une proposition artistique, faire sortir de terre le PCT, et expérimenter un format nouveau tourné vers la coopération. La dernière année de la convention CTEAC 25-28 est pensée comme une année « carte blanche » faisant suite à l'expérimentation et la formalisation du PCT. Ce calendrier permet d'enjamber la période électorale.

# Conditions financières

Une enveloppe financière de **30 000 € par an** est allouée à l'équipe artistique retenue dans le cadre de l'appel à candidature. Cette subvention annuelle comprend :

- Rémunération artistique (charges sociales et fiscales incluses) pour la mise en œuvre du projet
- Dépenses techniques et artistiques liées à l'écriture, le montage, la médiation, l'animation, la logistique et la coordination
- Frais d'hébergement, de restauration et de transport
- Toute autre dépense en lien avec le projet : matériel technique, costumes, scénographie...

En parallèle à cela, la CCBDP dédie une enveloppe financière complémentaire aux acteurs du territoire investis dans le projet artistique.

Cette dotation permet d'associer des partenariats locaux au projet dans une logique de temps long, en faisant intervenir les ressources locales professionnelles. Elle est destinée aux artistes, aux structures artistiques et culturelles professionnelles ainsi qu'aux structures qui mettent en œuvre un projet en faveur des habitants et de leurs espaces de vie.

Cette enveloppe financière locale est gérée par le service CTEAC, et prend uniquement en charge la production artistique.

*Cette enveloppe ne prendra pas en charge les repas, transports, hébergements, frais de communication.*

# Modalités de candidatures

## Critères de sélection

- Artistes /compagnie professionnelle – conventionnement DRAC
- Respect du cahier des charges
- Proximité géographique
- Clarté, pertinence et qualité du projet présenté
- Capacité à prendre en compte les réalités et enjeux du territoire des Baronnies
- Connaissance des publics
- Pratiques artistiques interdisciplinaires, collectives, novatrices,...
- Détention du permis de conduire et d'un véhicule personnel

## Dossier de candidature

### LA COMPAGNIE

- Présentation détaillée de la compagnie, de l'équipe, des projets réalisés ; liens aux pratiques EAC
- Références artistiques, culturelles, iconographiques, scientifiques, projets significatifs réalisés précédemment
- Budget global de la structure

### LE PROJET

- Note d'intention – présentation du projet en lien avec les enjeux des Baronnies
- Calendrier prévisionnel - *en adéquation avec celui de l'appel à candidatures*
- Budget prévisionnel (estimation des moyens techniques, artistiques et logistiques nécessaires à sa réalisation)

# Dépôt du dossier

Le dossier de candidature doit être adressé par mail, en format PDF, à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale **avant le lundi 30 juin 2025** :

Service CTEAC – [residences@cc-bdp.fr](mailto:residences@cc-bdp.fr) (copie : [a.lebosse@cc-bdp.fr](mailto:a.lebosse@cc-bdp.fr))

Ou par courrier postal, adressé à M. Thierry DAYRE, Président de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale  
ZA les Laurons  
170 rue Ferdinand Fert  
26110 NYONS

